

► **Démonstration**

Un procédé de fertilisation 100 % naturel



Expertise comparative de profils de sols, conduite par Christophe Frebourg, sur deux parcelles de vignes appartenant à Eugène Brullon, sur l'île de Ré.

Des alternatives sont proposées aux agriculteurs et rencontrent de plus en plus de succès. Démonstration sur l'Île de Ré chez un viticulteur, avec la société Sobac.

Plusieurs méthodes s'adressent aux agriculteurs. Parmi elles, celle de la société Sobac qui se distingue dans le domaine de la fertilisation avec un concept 100 % naturel. L'idée abstraite du départ, canaliser la vie contenue dans l'humus des forêts, au profit des rendements des cultures et ce, quelle que soit la production : céréales, vigne, maraîchage, élevage, a été mise au point au début des années quatre-vingt par un agriculteur Aveyronnais. Aujourd'hui, deux produits : Bactériosol® et Bactériolit® sont utilisés par des milliers d'utilisateurs et sèment la vie sous toutes les latitudes cultivables.

Son engagement dans le développement durable a permis à la Sobac d'être citée dès 1998 par l'Ademe (Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie) dans son guide : « Conception de produits et environnement, 90 exemples d'éco-conception ».

Une relation sol/plante

Les deux produits sont composés de matières d'origines végétales, minérales et d'un choix de végétaux naturels composés :

champignons, algues... le tout sans aucun apport chimique. Tous deux répondent aux exigences de l'agriculture biologique. Leur conditionnement est sous forme de granulés à épandre et de poudre pour l'additif de compostage. L'originalité de la formule réside dans la déshydratation des micro-organismes et bactéries qui y sont retenus.

Les vignes ne seront pas arrachées

Trois éléments sont indispensables à leur réanimation : l'humidité, la luminosité et la température. Si la chaleur n'est pas au rendez-vous, les produits pourront attendre des températures plus clémentes sans s'altérer. Lorsque les conditions sont réunies, la production de matière organique évoluée est très rapide, la prolifération des petits animaux qui s'en nourrissent suit la courbe de progression et participe à augmenter la cadence de l'usine à humus. Très vite, le volume produit sera en mesure de retenir l'eau et évitera l'effet de lessivage. Ce phénomène entravé, un écosystème complet et équilibré se développe améliorant la structure et la fertilité des sols. De ce fait, tout apport complémentaire d'engrais de fond, d'oligo-éléments et d'amendements perd de son intérêt. A ce stade, le sol devient autonome, sa microflore l'autorégule et permet de diminuer ou de supprimer l'azote selon les cas. Pour la vigne, ce

déblocage du sol est à la l'origine d'un processus qui contribue à révéler le goût du terroir dans le vin.

Sur l'Île de Ré, après la tempête Xynthia, certains adhérents de la coopérative Uniré de Bois Plage ont semencé avec l'écosystème. Eugène Brullon, viticulteur à la Couarde, est un des précurseurs. Ses vignes ayant été submergées, il témoigne : « Après le premier épandage, les cristaux de sel ont été assimilés en quelques semaines et malgré le stress de l'inondation, la qualité de la récolte qui a suivi était au rendez-vous avec un gain de 2 degrés d'alcool en cépage Uni Blanc ». Deux années et trois épandages plus tard, le viticulteur constate que « comparée aux parcelles pas encore semencées, la terre est allégée ; je n'apporte plus d'engrais foliaire au moment de la floraison et j'ai supprimé les anti-pourritures. »

Contact : Sobac 16, Sébastien Chantrel,
tél. : 06 33 03 00 85